

CARNET D'ENTRETIEN DE MON ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La longévité d'un système d'assainissement est liée au bon entretien des ouvrages. Pour cela, il est nécessaire de laisser les regards accessibles.

Adresse de l'installation :

Date de mise en route de l'installation :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Filière agréée (si vous n'avez pas opté pour une filière classique de type fosse + filtre à sable) :

Type de filière :
Capacité exprimée en EH (équivalent habitant) :
N° d'agrément :

Prétraitement :

- | | | | | |
|--|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur | volume : | Litres | | |
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux | volume : | Litres | | |
| | • Il s'agit d'une fosse | <input type="checkbox"/> béton | <input type="checkbox"/> plastique | |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre | | | | |
| | • De type | <input type="checkbox"/> cassette | <input type="checkbox"/> pouzzolane | <input type="checkbox"/> autre : |

Traitement :

- | | | | |
|--|-------------------------------------|--------------------------|------------|
| <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage : | tranchées de | m chacune soit | m au total |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage de | m ² (longueur de | m et largeur de | m) |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé de | m ² : (longueur de | m et largeur de | m) |
| <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration de | m ² au sommet et | m ² à la base | |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé de | m ² : (longueur de | m et largeur de | m) |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable horizontal de | m ² (longueur de | m et largeur de | m) |
| <input type="checkbox"/> Filtre compact : marque : | | | |

Lieu de rejet de l'installation (si filière drainée) :

Pompe de relevage

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | | |
| Volume de la bâchée : | Litres | | |
| Marque : | | | |
| Emplacement : <input type="checkbox"/> avant la fosse | <input type="checkbox"/> après la fosse | <input type="checkbox"/> après le traitement | |

ENTRETIEN DE VOTRE INSTALLATION

Filière agréée (si vous n’avez pas opté pour une filière classique de type fosse + filtre à sable) :

- L’utilisation et l’entretien devra se faire selon les prescriptions techniques du fabricant et du ministère. (notamment en ce qui concerne la fréquence des vidanges, la maintenance électrique,...)
- Le fabricant doit vous fournir un guide d’utilisation.
- Il est également vivement conseillé de souscrire un contrat d’entretien auprès du fabricant

Prétraitement

Bac dégraisseur	Fosse toutes eaux	préfiltre
Vérification régulière et vidange 3 à 4 fois par an	Les bactéries sont apportées par les matières fécales, l’ajout d’activateur sera seulement utile pour le démarrage. L’utilisation normale de détergent ne perturbe pas la fosse. Il est important de ne pas y introduire d’objets encombrants ou non biodégradables (serviettes hygiéniques ...)	Surveillance régulière tous les 2 ou 3 mois. Nettoyage des matériaux lorsque le préfiltre est colmaté. Changement des matériaux si re-colmatage trop rapide.
	Vidange à effectuer lorsque la hauteur de boue dans la fosse atteint 50 % maximum de son volume utile. Lors de la vidange, une partie des boues est alors conservée pour réamorcer l’activité biologique de la fosse. Cette dernière est ensuite remplie d’eau.	

Traitement

Quel que soit votre dispositif, les micro-organismes qui détruisent la pollution ont besoin d’air pour se développer. Par conséquent, pour assurer une bonne aération du dispositif, sa surface ne doit pas être tassée ni imperméabilisée :

- pas de circulation et stationnement,
- pas de terrasses, piétinement, aires bétonnées, goudronnées,
- pas de stockage de bois,
- pas de piétinement de gros bétail.

Le dispositif de traitement doit également se situer à plus de 3 m des arbres, susceptibles d’obstruer les drains par leurs racines.

Regards de contrôle	Matériaux filtrants
2 à 4 fois par an, vérifier que la répartition vers les tuyaux d’épandage se fait correctement et de façon équitable.	La couche de sable des filtres à sable se colmate avec le temps. Il est donc conseillé de changer le sable tous les 15 ans environ. Pour cela, la surface consacrée au dispositif de traitement doit rester accessible pour des engins de terrassement.

Pompe de relevage

- Vérifier régulièrement que les gaz peuvent s’échapper (ventilation de décompression), que la pompe fonctionne correctement et que le boîtier est étanche.
- Il est nécessaire de nettoyer la bâchée plusieurs fois par an afin que les boues ne s’accumulent pas.

TABLEAU D'ENTRETIEN

Date	Bac dégraisseur	Fosse	Préfiltre	Traitement	Observations
<i>Exemple</i>	<i>Epaisseur importante de graisse donc nettoyage ...</i>	<i>Remplacement du tampon (cassé), vidange de la fosse ...</i>	<i>Nettoyage au jet ...</i>	<i>Stagnation d'eaux sales dans le premier regard, bon écoulement dans tous les drains ...</i>	

L'article 9 de l'arrêté du 7 septembre 2009 indique que les informations portées sur le bordereau de suivi des matières de vidange sont au minimum :

- un numéro de bordereau, la désignation de la personne agréée, le numéro d'agrément et sa date de validité ; l'identification du véhicule et de la personne effectuant la vidange ;
- l'adresse de l'immeuble où est située l'installation dont la vidange a été réalisée ;
- les coordonnées du propriétaire de l'installation vidangée ;
- la date de la vidange ;
- la désignation et la quantité des matières vidangées ;
- le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur élimination.

SCHEMA DE L'INSTALLATION

Positionner les différents éléments constituant l'installation par rapport à l'habitation et essayer de respecter au mieux les proportions (mesure des distances sur le terrain).



OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONTACTS

	NOM	ADRESSE	TELEPHONE
SPANC	SICIP Bresse Nord	La Croix 71310 SERLEY	03.85.76.93.48 ou 49
Mairie			
Installateur			
Vidangeur			